



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 24 février 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journées des 18 – 19 février 2023

SENIORS –D2 – GROUPE A

Rencontre 24730496 : USSM LOOS (b) / JF GUARBECQUE

Réserves d'avant match de GUARBECQUE, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de LOOS, motif des joueurs du club de LOOS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/3

Amende de 17 € à GUARBECQUE.

SENIORS – D5 – GROUPE D

Rencontre 24762631 : AAE AIX (b) / FC HERSIN (b)

Réserves d'avant match d'AIX, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club d'HERSIN, motif des joueurs du club d'HERSIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/0

Amende de 17 € à AIX.

Rencontre 24762631 : AAE AIX (b) / FC HERSIN (b)

Réserves d'avant match d'HERSIN, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club d'AIX, motif des joueurs du club d'AIX, sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/0

Amende de 17 € à HERSIN.

SENIORS – COUPE DEMANDRILLE

Rencontre 25680860 : AOSC SALLAUMINES / USO MEURCHIN (b)

Réserves d'avant match de SALLAUMINES, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de MEURCHIN, motif des joueurs du club de MEURCHIN, sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 7/1

Amende de 17 € à SALLAUMINES.

SENIORS D6 – GROUPE C

Rencontre 24763178 : AS SALOME (b) / FC CUINCHY

1^{er} forfait de CUINCHY

SALOME bat CUINCHY par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à CUINCHY

Match retour à SALOME

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 25053391 : FC BEAUMONT (b) / FC MERICOURT (c)

1^{er} forfait de BEAUMONT

MERICOURT bat BEAUMONT par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à BEAUMONT

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE A

Rencontre 25002938 : ASSB OIGNIES / SCPP WINGLES

1^{er} forfait d'OIGNIES

WINGLES bat OIGNIES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à OIGNIES

Rencontre 25002935 : OSC VITRY / E. FCM/USCA

1^{er} forfait de l'E. FCM/USCA

VITRY bat E. FCM/USCA par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à E. FCM/USCA

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE B

Rencontre 25003087 : ES SAINTE CATHERINE / ES BULLY

1^{er} forfait de SAINTE CATHERINE

BULLY bat SAINTE CATHERINE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à SAINTE CATHERINE

COUPE DU TERNOIS SENIORS

Rencontre 25642196 : US HEUCHIN-LISBOURG / US BOUBERS

Forfait d'HEUCHIN-LISBOURG

BOUBERS bat HEUCHIN-LISBOURG par forfait - score 5/0.

Amende de 12,50 € à HEUCHIN-LISBOURG

COUPE CICA SENIORS

Rencontre 25420516 : AS AUCHY (b) / I. NORRENT FONTES (b)

Forfait de NORRENT FONTES

AUCHY bat NORRENT FONTES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à NORRENT FONTES

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.